

LES JARDINS DE RESISTANCE / GILLES CLEMENT

Rêve en sept points pour une généralisation des jardins de résistance

1

Par jardin de résistance il faut entendre l'ensemble des espaces publics et privés où l'art de jardiner – qu'il s'agisse de jardins vivriers ou de jardins d'agrément , de parcs urbains ou d'espaces d'accompagnement de la ville , de territoires appartenant au tissu de la cité ou à celui de la campagne – se développe selon des critères d'équilibre entre la nature et l'homme sans asservissement aux tyrannies du marché mais avec le souci de préserver tous les mécanismes vitaux , toutes les diversités – biologiques ou culturelles – dans le plus grand respect des supports de vie (eau , sols , air) et dans le plus grand souci de préserver *le bien commun et l'humanité tributaire de ce bien commun* .

2

A travers les jardins de résistance se définit un art de vivre qui ne concerne pas seulement la question du jardin mais , d'une façon globale , le rapport de l'homme à son environnement social et biologique où , selon les critères issus du Jardin en Mouvement *l'économie de vie* consiste à faire « le plus possible avec et le moins possible contre les énergies en place ». Cela s'applique aux gestes quotidiens dans tous les domaines d'action .La notion de résistance trouve son extension possible à tous les niveaux . Ce faisant il convient de se tenir en permanence en alerte afin de ne pas se trouver emporté par le flux consumériste , les idéaux de développement et les tromperies empruntant au langage de l'écologie pour , en réalité , en faire un objet marchand .

3

Les jardins de résistance développent des techniques précautionneuses de l'environnement . Ils proposent de vivre selon un mode peu consommateur des biens communs et , sur ces bases , élaborent les règles d'une économie nouvelle .

Celle-ci résulte de deux mécanismes antagonistes :

- l'un des mécanismes , le *brassage planétaire* des êtres et des systèmes issus des échanges distants , aboutit à une série de réajustements biologiques et sociétaux : *les écosystèmes émergents* .
- l'autre mécanisme , la *relocalisation* des échanges et des systèmes de distribution , permet de placer en situation minimales les coûts globaux de production (ou de gestion) et , partant , de limiter les pollutions diverses et le bilan carbone à leur part la plus réduite .

Le brassage planétaire multiple les rencontres et les échanges entre les êtres et les systèmes culturels historiquement isolés les uns des autres . Des rencontres et des échanges résulte une *hybridation naturelle et culturelle* participant au mécanisme global de *l'évolution* .

La relocalisation des échanges et des systèmes de distribution issue du brassage planétaire doit être interprétée comme le versant le plus significatif de *l'économie émergente* nécessairement induite par les nouvelles configurations d'échanges (les écosystèmes émergents) mais aussi par les nouvelles urgences : dépenser moins et juste , consommer moins et juste , développer une dynamique du partage .

4

L'économie émergente des jardins de résistance intègre de ce fait deux dynamiques opposées :

- l'une associée aux échanges distants induisant la *dépendance*
- l'autre associée aux échanges locaux permettant l'*autosuffisance*

L'économie émergente des jardins de résistance ne privilégie pas l'une ou l'autre de ces deux dynamiques en tant que volumes échangés mais elle se positionne par rapport à la dépendance et à l'autosuffisance en postulant que :

-les échanges *non vitaux* se trouvent associés à la distance donc à la dépendance . Un accident de distance aurait sur l'économie émergente un impact circonstanciel non significatif et ne la mettrait pas en péril .

- les échanges *vitaux* se trouvent associés au local donc à l'autosuffisance . Un accident de distance ne saurait en altérer le fonctionnement .
- aucun des échanges vitaux ou non vitaux envisagés dans le cadre des jardins de résistance ne sont supposés contribuer à la dégradation des équilibres biologiques et sociétaux .

5

D'ores et déjà les jardins de résistance existent sur la planète sous forme atomisée . L'*atomisation* du système répond à la logique de l'autosuffisance qui ne justifie pas , a priori , de *mise en réseau* .

Dans le cadre d'une politique valorisant les principes de l'économie émergente issue des jardins de résistance et , plus généralement de la notion de Jardin planétaire , il deviendrait nécessaire de fédérer le système sans le dévoyer de ses objectifs par un carcan législatif mais en lui fournissant les moyens de la coordination pour :

- établir des échanges équitables
- développer des plates formes d'échanges artistiques et scientifiques de haut niveau
- d'une façon générale , favoriser les échanges de biens immatériels issus de la diversité culturelle sur la planète

L'*atomisation* du système joue en faveur de la résistance car , ainsi , il se rend difficilement saisissable .

6

Tout le temps que durera dans les esprits l'idée que seul prévaut le modèle du capitalisme il conviendra d'opposer à la machine destructrice qu'il représente une quantité de plus en plus grande et de plus en plus assumée de « résistances » sur la planète , telle une voie lactée que le temps charge en force et en densité .

La substitution , quasi mécanique , d'un système par un autre se fera alors de façon implosive , sans désastre nécessaire , par un glissement irrépressible et logique de l'iniquité des charges vers la répartition des charges , de l'iniquité des biens vers une possible répartition des biens – au moins statistiquement – et de la privatisation du *bien commun* vers la libération de celui-ci .

Dès lors il sera possible d'appliquer au système atomisé un principe fédérateur et d'élaborer une politique conforme à l'idée de *Jardin planétaire*

7

Le Jardin planétaire prolonge et unifie sous un seul concept les Jardins de résistance . Supposons la résistance ayant joué son rôle partout sur la planète il devient alors possible de développer un projet d'*écologie humaniste* .

Le Jardin planétaire argumente sur la notion de diversité, insiste sur la haute dépendance de l'humanité à la diversité (biologique et non biologique) et , par conséquent , sur la fragilité de l'espèce humaine . Il pose une question centrale : « Comment exploiter la diversité sans la détruire ? » . Toute altération des équilibres écologiques entraînant la disparition des espèces non humaines par l'espèce humaine condamne cette dernière à la disparition . Une vision scientiste de l'avenir, substituant la performance des technologies aux gestions précautionneuses des ressources naturelles ne ferait que précipiter le « jardin » dans sa propre destruction .

Le Jardin planétaire suppose une connaissance du vivant combiné à un usage raisonné des technologies d'assistance . Il suppose un accroissement général du *savoir* suffisamment élevé pour que le principe gestionnaire du « jardin » conduise en permanence à un équilibre d'énergie entre ce qui est prélevé et ce qui est restitué au milieu . Il en résulte une gouvernance centrée sur *l'Homme symbiotique* : celui par lequel l'équilibre est maintenu tandis que se maintient sur la planète une capacité des systèmes biotiques à poursuivre les mécanismes de l'évolution .

En théorie développer ces sept points permet d'établir les priorités d'une nouvelle gouvernance et , par déduction , la charge programmatique d'une nouvelle politique . Celle-ci nous amène alors à l'émergence d'un nouveau gouvernement avec ses ministères et ses fonctions . Comme dans un rêve on voit se dessiner les lignes d'une nouvelle Constitution où les articles premiers , au lieu d'argumenter sur la mise en concurrence des sociétés , parlent du partage et de l'accroissement des connaissances .